

Mairie ARGANCY

De: cedric mayer <mayer.c@hotmail.fr>
Envoyé: mardi 3 octobre 2017 13:47
À: enquete.plu@argancy.net
Cc: Anaïs Aubry; mayerbettinger@orange.fr
Objet: demande de renseignements



Bonjour M. Lepetitdidier,

Je me permets de me tourner vers vous et pense qu'en votre qualité de commissaire enquêteur vous réussirez à m'éclairer.

En effet, j'envisage d'acquérir avec mon épouse (en copie de cet email) un terrain à Rugy qui fait partie du PLU 2017 de la commune. D'après les explications de la secrétaire de mairie Mme Redel, nous sommes actuellement en enquête publique pour une durée d'un mois, le mois suivant sera dédié à la remise de vos conclusions.

J'avoue mon ignorance et ne sais pas par où commencer mes démarches. Dans le désordre, j'aimerais que vous me confirmiez à partir de quand je peux faire tracer le terrain pour déterminer la parcelle à acheter, ce qui serait à mon sens, la première étape. J'imagine que ce n'est qu'après la remise de vos conclusions, soit fin novembre, que je pourrais envisager de déposer un permis de construire. J'aimerais donc profiter de ce laps de temps (2 mois, du 01/10/17 au 30/11/17) pour organiser le traçage et donc l'achat de la parcelle.

Je me permets de copier mes parents, qui habitent Rugy et qui suivent d'assez près notre projet.

J'espère que vous trouverez le temps de pouvoir me répondre,

Bien cordialement

Cédric MAYER (06.70.38.28.51)